CONDITIONS.

DIX piastres par an, payables six mois d'avance.

Aucun abonnement ne sera arrêté, à moins que les arrérages ne soient payés; et à moins que celui qui voudra suspendre son abonnement, n'en ait fait connaître son intention par écrit au bureau de L'ABEILLE, huit jours avant l'expiration du semestre courant.

Les avis se publient en anglais et en français, à raison d'une piastre par carré de chaque langue pour la première insertion et 50 cents pour les insertions subséquentes. Le carré est de DIX lignes, ou moins.

Les avis dont le nombre d'insertions ne sera pas limité, seront publiés jusqu'à ce qu'on les arrête, aux frais de ceux qui les auront envoyés.

On prend des abonnemens à l'année, pour publier les avis, à des prix raisonnables.

Aucun abonnement pour la campagne ne sera reçu à moins qu'on n'indique quelqu'un en ville chargé de payer régulièrement. Les lettres adressées à l'Editeur doivent être affranchies; dans le cas contraire, elles resteront à la poste.

POUR BALTIMORE.

Le brick fin voilier doublé et chevillé en cuivre, **CAROLL**, capitaine Cox, est maintenant en chargement. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagemens, s'adresser à bord, ou à
3 avril HARRISON, BROWN & CO.

POUR PHILADELPHIE.

Le paquebot régulier, **EDWARD BONNAFFE**, capt. Malcom Campbell, est maintenant en déchargement, il pourra dans quelques jours prendre du chargement du sucre, au bout ou au bas du fleuve. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à SAM. C. BELL,
3 avril rue du Canal, No. 81.

POUR BOSTON, (paquebot.)

Le brick fin voilier et doublé en cuivre, **LAGRANGE**, capt. COLLINS, ayant une partie de son chargement engagé, partira sous peu.—Pour fret ou passage, ayant de beaux aménagemens, s'adresser à bord, en face du marché aux légumes, ou à
30 mars STETSON & AVERY.

A FRETER.

Le brick **AL ELVIRA**, capitaine GRAVES. S'adresser à WM. G. HEWES,
31 mars rue du Camp, No. 9.

On a besoin d'un navire tirant peu d'eau, pour l'expédier à Tabasco, s'adresser à A. QUERTIER & BOUTIN,
30 mars rue St. Louis No. 6.

POUR TABASCO.

La goëlette **TALMA**, doublée et chevillée en cuivre, prête à recevoir un chargement. Pour fret ou passage, s'adresser à
28 mars J. W. ZACHARIE & Co.

POUR PHILADELPHIE—(10 Avril.)

Le beau paquebot **JOHN SERGEANT**, capt. VANDYKE, à la majeure partie de son chargement engagée, il partira le jour annoncé ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord, ou à SAML. C. BELL,
27 mars. No. 81, rue du Canal.

POUR BOSTON.

Le beau navire paquebot, **MAJESTIC**, doublé en cuivre, capt. M'LELLAN, ayant la majeure partie de son chargement engagé, sera expédié sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine, vis-à-vis le poteau No. 66, ou à
26 mars STETSON & AVERY.

A FRETER.

Le beau brick **MARGARET**, capitaine Lord, peut porter environ 300 boucauts de sucre, s'adresser à WM. G. HEWES,
26 mars rue du Camp, No. 9.

A VENDRE OU A FRETER.

La belle goëlette neuve **BONITA**, doublée et chevillée en cuivre, construite à Baltimore en juin dernier, des meilleurs matériaux; elle tire peu d'eau et a une belle cale pour sa grandeur. S'adresser à
20 fév HARRISON, BROWN & CO.

LIGNE DE PAQUEBOTS POUR BALTIMORE.

Les beaux bricks, doublés en cuivre, **ARIEL**, **AJAX** et **BOURNE**, feront à l'avenir ces voyages. Les armateurs espèrent mériter l'encouragement du public, tant par l'expérience des capitaines que par les bons emménagemens ces navires.

☞ Le brick ARIEL est maintenant prêt à recevoir un chargement. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine Banks à bord, ou à
24 fév J. W. ZACHARIE & Co.

BANQUE DE L'UNION DE LA LOUISIANE.

AVIS.—Conformément à l'acte d'incorporation de la Banque de l'Union de la Louisiane, les registres de souscription pour former le capital de la dite banque, seront ouverts Jeudi 26 Avril courant, au No. 83, rue Royale, et continueront à l'être tous les jours suivans, depuis 10 heures du matin, jusqu'à 3 heures de l'après midi, pendant cinq mois, sous la surveillance de
S. W. OAKEY,
M. MORGAN,
D. BOULIGNY,
M. DURALDE,
E. J. FORSTALL.
Commissaires nommés par le Gouverneur et le Sénat.

SECTIONS DU BILL:

SECT. 4. *Il est de plus décrété, &c.* Que, pour être admis à souscrire, il faut être citoyen de cet état et propriétaire de biens-fonds y situés, et que les actions de la dite Banque ne pourront être transférées qu'à des citoyens de cet Etat, propriétaires de biens fonds; mais à l'expiration de quatre ans elles pourront être transférées à tous propriétaires de biens-fonds dans cet état, soit citoyen ou non. Et il est bien entendu, que pour la garantie du capital de la dite Banque et des intérêts, il sera fourni pour quatre millions de piastres d'hypothèques sur des propriétés situées dans la ville de la Nouvelle-Orléans et ses faubourgs; et que les quatre autres millions seront assurés par des hypothèques sur des biens-fonds situés hors des limites de la dite ville et de ses faubourgs.

SECT. 8. *Il est de plus décrété, &c.* Que pour assurer le paiement du capital et des intérêts desdites obligations, les souscripteurs seront tenus de fournir des hypothèques à la satisfaction de la direction sur des propriétés d'une valeur au moins égale dans tous les cas au montant de leurs actions respectives, lesquelles hypothèques pourront porter sur des terres en état de culture et des esclaves, sur des terrains avec maisons et autres édifices produisant des fruits, que lesdites hypothèques pourront aussi reposer sur des terres en friches, mais susceptibles de culture, sur des terrains vacans, pourvu que pas plus du cinquième des actions de tout actionnaire, ne puisse être garanti par hypothèque sur des terres incultes ne faisant partie d'aucune habition, et sur des terrains vacans dans la ville de la Nouvelle Orléans et ses faubourgs; qu'aucune hypothèque sur des esclaves seulement ne pourra être acceptée que quand une hypothèque sera offerte sur une terre et des esclaves; la valeur de la terre devra être des deux tiers au moins des actions pour lesquelles l'hypothèque devra être donnée; que les maisons et autres édifices hypothéqués à la Banque devront toujours être assurés contre les risque de feu, et les polices d'assurances transférés à la dite institution, mais il ne sera pas nécessaire de faire assurer les édifices dépendants d'habitations; qu'aucune hypothèque ne sera acceptée sur une maison en briques ou autre édifice pour plus de la moitié de sa valeur, et sur une maison en bois pour plus du quart de sa valeur; que nul ne sera admis à souscrire avant d'avoir remis entre les mains des commissaires un acte de vente par acte public, concessions ou certificats de confirmation des commissaires de terres des Etats Unis, partages, ventes, ordonnés par une cour de justice, légalement vérifiés ou telle autre preuve de son droit de propriété à celle offerte en garantie à la Banque, qui sera jugée satisfaisante par les dits commissaires ou directeurs; que des propriétés déjà hypothéquées pourront être reçues en garantie, pourvu que la direction déduise d'abord de la valeur totale des dites propriétés le double au moins du montant des dites hypothèques, et n'accordera ensuite d'actions que sur l'excédent de valeur après cette déduction; bien entendu, toute fois, que l'hypothèque existante sur la dite propriété n'empêchera pas la direction de la dite Banque de la recevoir comme garantie du capital, lorsque la somme qui devra être prêtée sera employée à éteindre la dite hypothèque.
6 avril.

VINS, &c.—Les soussignés ont reçu par les derniers arrivages du Hâvre, et offrent à vendre,
100 caisses Bourgogne mousseux, de qualité supérieure, et maintenant préférée au Champagne, en Europe; 50 paniers Champagne; 4 balles Toile à chemise, 4-4; 4 balles Bretagne superfine.
De plus: Vin de Madère de choix, importé directement de Madère.
3 avril A. QUERTIER & BOUTIN.

CHAUX.—300 barils Chaux de Thomastown, en bon ordre. S'adresser à
WM. H. IRELAND,
Encoignure des rues des Magasins et Girod, faubourg Ste. Marie.
28 mars

TRAITES sur les Etats-Unis, à vendre par
30 mars J. MAGER.

LIGNE DES PAQUEBOTS.

☞ Dans la vue de faciliter les communications entre cette ville et New-York, une nouvel le ligne de Paquebots, composée des navires suivans, vient d'être établie. Les départs seront comme suit:

Navire **LOUISVILLE**, capitaine PRICE.

De la N.-Orléans.	De New-York.
20 novembre,	13 octobre,
5 février,	28 décembre,
20 avril,	13 mars,
5 juillet,	28 mai,
20 septembre,	13 août.

Navire **NASHVILLE**, capitaine RATHBONE.

De la N.-Orléans.	De New-York.
5 décembre,	28 octobre,
20 février,	13 janvier,
5 mai,	28 mars,
20 juillet,	13 juin,
5 octobre,	28 août,

Navire **NATCHEZ**, capitaine REED.

De la N.-Orléans.	De New-York.
20 décembre,	13 novembre,
5 mars,	28 janvier,
20 mai,	13 avril,
5 août,	28 juin,
20 octobre,	13 septembre.

Navire **CREOLE**, Capitaine PAGE.

De la N.-Orléans	De New-York.
5 janvier,	28 novembre,
20 mars,	13 février,
5 juin,	28 avril,
20 août,	13 juillet,
5 novembre,	28 septembre.

Navire **HUNTSVILLE**, Capt. STODDARD.

De la N.-Orléans.	De New-York.
20 janvier,	13 décembre,
5 avril,	28 février,
20 juin,	13 mai,
5 septembre,	28 juillet,
20 novembre,	13 octobre.

Tous les navires ci-dessus sont neufs, de la première classe et du port de plus de 500 tonneaux. Ils tirent peu d'eau ayant été construits à N.-York, absolument pour ces voyages, Leurs chambres sont ornées avec la plus grande élégance. On y trouvera toujours des approvisionnemens de tout genre et de première qualité, et rien ne sera négligé pour la commodité et l'agrément des passagers.

Ces paquebots sont commandés par des capts. expérimentés dans ces voyages et qui feront tous leurs efforts pour satisfaire. Ils seront toujours remorqués par des bateaux-à-vapeur en montant et en descendant le fleuve, et la plus grande ponctualité sera observée dans les jours de départ. Pour fret ou passage, s'adresser à FOSTER & HUTTON.

☞ Ces paquebots ne prendront qu'autant de passagers qu'il y a de cabanes. 10 nov.

NOUVELLE LIGNE DE PAQUEBOTS POUR NEW-YORK.

☞ Les navires composant cette ligne, partiront de la Nouvelle-Orléans le 8 et le 22 de chaque mois, et de N.-York le 1 et le 15 de chaque mois, (les Dimanches exceptés,) durant la saison, savoir:

Le navire **KENTUCKY**, capitaine E. S. DENNIS, devant partir le 22 avril.

Le navire **ILLINOIS**, capitaine P. WATERMAN, devant partir le 8 mai.

Le navire **TALMA**, capitaine T. DUNKEE, devant parti le 22 mai.

Le navire **TENNESSEE**, capitaine G. FOWLER, devant partir le 8 juin.

Le navire **ALABAMA**, capitaine GREENLEAF, devant partir le 22 juin.

☞ Les bâtimens ci-dessus sont de la première classe sous tous les rapports, ont été construits à New York, et ils sont commandés par des capitaines expérimentés. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à WM. G. HEWES,
7 avril rue du Camp, no. 9.

PROFESSEUR D'ANGLAIS ET DE LANGUES ANCIENNES,

Rue Royale, No. 199, entre Orléans et St.-Pierre.

J. A. FRYER, ayant enseigné les langues, et ce qui tient à une éducation soignée dans des institutions distingués en Angleterre et dans les Etats-Unis, à l'honneur d'annoncer au public qu'il tient des classes chez lui et qu'il donne des leçons dans les familles et dans les pensions. 11 avril—12

AVIS.—Les personnes qui auraient des réclamations à faire contre la succession de feu Charles Morgeinstern, sont priées de présenter leurs comptes au soussigné; et celles qui doivent à la dite succession sont également priées de payer entre les mains du même.

L'on pourra trouver le soussigné tous les jours, à la ci-devant résidence du défunt, depuis 10 heures du matin jusqu'à midi.
28 mars—3, 12j J. GOLDENBOW, curateur.

HUILE DE BALEINE.—30 futailles Huile et 109 caisses Blanc de Baleine, de qualité supérieure, en débarquement du navire Majestic, de Boston, à vendre par
23 mars STETSON & AVERY.

A VENDRE—En débarquement du brick les Trois Sœurs, 4 caisses SANGSUES choisies, de première qualité, à vendre à la pharmacie du soussigné, au coin des rues Royale et St.-Pierre.
23 mars FORESTIER.

LES soussignés offrent à vendre les Marchandises suivantes, savoir: 100 balles Toile de Russie écrue, et 25 do. blanche, ayant droit au drawback; 84 do. du pays, 4-4, et 100 do. 3-4; 10 do. blanche, à draps, de 40 pouces de large; quelques balles de batiste rayée.

VINS—200 quarts et 100 bls. Malaga sec; 60 quarts vieux Madère de San Lucar et de Sicile; 60 caisses Savon de Castille; 70 barils Aloses; 100 demi-caisses Chocolat; 400 sacs Salpêtre; 120 caisses Blanc-de-Baleine.
23 mars LINCOLN & GREEN.

LES soussignés viennent de recevoir et offrent à vendre, dans leur magasin, encoignure des rues de Chartres et St. Pierre.

Chataignes, Noix et Noisettes; Thon mariné, Olives farcies, Champignons, Pâtés de toutes espèces, Saucissons de Lyon et de Marseille; Truffes à l'huile, Lentilles, Moutarde de Maille et de Londres; 20 caisses Limons frais; 800 boites Sardines, à l'huile et au beurre en boîtes et en demi-boîtes, de Nantes et de Lorient, Amandes à la princesse, coque tendre; 1200 Paniers converts; Absynthe, Eau verte cristalisée, Kirshwaser, Maraskino de Zara, Ratafia de Grenoble, Curaçao de Hollande, et autres liqueurs assorties; Fromage de Gruyère, de pâte grasse, de Goshen, de croûte rouge 100 caisses et demi-caisses Raisin en grapes; Vin en caisses, diverses qualités.

Ils ont aussi en magasin: Sucre, café blanc de baleine, chandelles de suif, saumon et tous les articles qui concernant la grosserie, qu'ils vendront en gros et en détail.
19 mars CLAPIER & MICOUD.

CORDES D'EMBALLAGE, &C.—1000 rouleaux Cordes d'emballage du Kentucky, 100 balles Fil à voile, Pêches sèches en barils, Papier de paille pour enveloppe. A vendre par
YORKE, MACALESTER & CO.
23 mars rue du Camp, No. 65.

MAGASIN A BON MARCHE.

LE soussigné offre à vendre aux dames de la ville, et aux habitants, un bel assortiment de mousseline imprimées; do. blanche pour blouse; do. en 1re. qualité pour moustiquaire; do. à raies en couleurs; tarlatanne brochée et mouchetée en différentes couleurs, &c. &c.; pour les Messieurs un joli assortiment d'étoffes nouvelles pour le printems, pour pantalons et pour gilets, &c. &c. A. GILLY.
15 mars rue Conti, N°. 30.

M. ELISÉE HOVEY est prié de se présenter chez M. F. Perret, rue Toulouse, No. 62.
17 mars

TRAITES sur Paris, en vendre par
F. PERRET,
29 mars rue Toulouse No. 62.

REÇU et à vendre par les soussignés, un nouvel approvisionnement de plumes de Perryans, cire à cacheter Irlandaise, rouge et noire, do. do. Allemande, 1ère, qualité. E. JOHNS & CO.,
Rue de Chartres, No. 113, et encoignure des rues du Camp et de la Commune. 15 mars.

J. R. PUTNAM, DENTISTE, *rue du Canal, No. 27.*

ON le trouvera chez lui, depuis 9 heures du matin jusqu'à 3 de l'après-midi.
N. B. Il sera absent, pendant le mois de mars, devant aller à la Mobile à cette époque.
20 nov—6m

LOTERIE DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE DES NATCHITOCHES.

7me CLASSE DE 1832.
Le tirage aura lieu le Samedi 21 Avril.

GROS LOT
10000 PIASTRES.

1	LOT DE	$3,000	$3,000
1	" "	1,500	1,500
1	" "	1,000	1,000
1	" "	800	800
1	" "	623	623
6	" "	500	3,000
6	" "	300	1,800
6	" "	200	1,200
156	" "	50	7,800
156	" "	20	3,120
624	" "	8	4,992
7800	" "	4	31,200

PRIX DES BILLETS.
Billet Entier $4
Demi Billet 2
Quart de Billet 1

Chaque paquet ne pourra gagner moins de **SEIZE PIASTRES**;—demis et quarts en proportion.
26 mars J. B. PAGET, *Directeur.*

VENTES PAR LE REGISTER.

COUR DES PREUVES.—*Vente par le Register des Testamens.*—Vendredi, 18 mai 1832, j'exposerai en vente, à midi, pour le compte de la succession de feu Vincent Pidoux; 1°. Une négresse nommée PAULINE, âgée de 22 ans, domestique de maison et marchande; 2°. Un lot de terre situé au faubourg Marigny, rue Mandeville entre les rues Casacalvo et Grands Hommes, ayant 40 pieds de face sur 154 de profondeur, avec les édifices qui sont dessus; 3°. Un lot de terre situé dans le même faubourg, attenant au précédent, ayant 17 pieds de face sur 154 pieds de profondeur, avec les édifices qui s'y trouvent; 4°. Un lot de terre situé rue des Grandshommes, entre les rues Mandeville et Marigny, mesurant 52 pieds de face sur 120 pieds de profondeur, avec les édifices qui sont dessus.

Conditions: l'esclave, payable un tiers comptant, et le reste à 6 et 12 mois de crédit, les propriétés foncières à 1 et 2 ans de crédit, en billets endossés à satisfaction, avec hypothèque jusqu'à parfait paiement.
Par ordre de la Cour.
MARTIN BLACHE, régister.

N. B. Les actes de vente seront passé pardevant C. Pollock, not. pub., aux frais des acquéreurs.
16 avril.

COUR DES PREUVES.—*Vente par le Register des Testamens.*—vendredi, 18 mai 1832, à midi, j'exposerai en vente, à la Bourse, pour le compte de la succession de feu James Pitot, les esclaves et la propriété ci après, savoir: JOHN, nègre américain depuis son enfance dans le pays, excellent domestique de maison et propre à tout, un peu enclin à l'ivrognerie; PAULINE, négresse Hibo, âgée de 45 ans, un peu blanchisseuse, un peu domestique, avec sa fille ADELE, négritte âgée de 7 ans; HENRIETTE, négresse âgée d'environ 21 ans, un peu couturière et domestique de maison, avec ses deux enfans, ANGELINA, âgée de 3 ans et demi, et JEAN, âgé de 3 semaines; LUCILE, griffe américaine, depuis long-temps dans le pays, âgée d'environ 38 ans, excellente cuisinière et un peu blanchisseuse; depuis environ 15 mois la dite Lucile, à la connaissance de ses maîtres, s'est dérangée 5 fois; NANCY, fille de Lucille, âgée de 13 ans, aimant à s'absenter.

Un Terrain, situé à l'encoignure des rues Bourbon et de l'Hôpital, ayant 59 pieds de face à la rue Bourbon et 89 pieds de face à la rue de l'Hôpital avec les édifices qui sont dessus.

Conditions: les esclaves à 6 mois de crédit et la propriété foncière à 1, 2 et 3 ans de crédit, en billets à satisfaction, avec hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement; les billets seront divisés par coupons à la convenance des vendeurs. Par ordre de la Cour,
MARTIN BLACHE, Register.

N. B. Les actes de vente seront passés pardevant L. T. Caire, not. pub, aux frais des acquéreurs.
13 avril

COUR DES PREUVES.—*Vente par le Register des Testamens.* Mardi, 24 avril 1832, j'exposerai en vente à la Bourse, à midi, pour le compte de la succession de feu James M'Karaher, une Négresse nommée Diana, âgée d'environ 55 ans, borgne.
Conditions: comptant. Par ordre de la cour.
22 mars MARTIN BLACHE, register.

COUR DES PREUVES.—*Vente par le Register des Testamens.*—Mardi, 17 avril, à midi, j'exposerai en vente à la Bourse, les esclaves suivants, appartenant à la succession de feu Willam Blunt, savoir: Rose, négresse âgée d'environ 22 ans, blanchisseuse et repasseuse; Ketty, mulâtresse âgée d'environ 30 ans, blanchisseuse, repasseuse et domestique; Sam, mulâtre âgé d'environ 30 ans, barbier et domestique; Daniel, nègre âgé d'environ 35 ans, journalier; Claiborne, nègre âgé d'environ 24 ans propre à toute espèce de travaux. Conditions: 6 mois de crédit, en billets endossés à la satisfaction des curateurs, avec hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement. Par ordre de la cour. MARTIN BLACHE, Régister.
15 mars

N. B. L'acte de vente sera passé par devant H. Pédesclaux not. pub. aux frais de l'acquéreur. 9 fév

COUR DES PREUVES.—*Vente par le Register des Testaments.*—Vendredi, 20 avril 1832, à midi, j'exposerai en vente à la Bourse, pour le compte de la succession de feue Chelanie Fleurian, décédée épouse de Mr. L. R. Charbonnet: Un lot de terre, situé au faubourg Delor, à l'encoignure des rues Tchoupitoulas et Gaiennié, et ayant 30 pieds de face à la première, sur 120 pieds de profondeur et face à la dernière. Un autre lot de terre, attenant au précédant sur la rue Tchoupitoulas, et ayant 30 pieds de face sur 120 pieds de profondeur; Un autre lot de terre, attenant aux deux précédents sur la ligne du fond, et ayant 40 pieds de face à la rue Gaiennié sur 180 pieds de profondeur; le tout mesure française.

Conditions: un quart comptant, et le reste à un et deux ans de crédit, en billets endossés à satisfaction, avec hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement. Par ordre de la cour, MARTIN BLACHE, Register.

N. B. Les actes de vente seront passés par Félix de Armas, notaire, aux frais des acquéreurs. 20 mars

COUR DES PREUVES.—*Vente par le Register des Testamens.*—Mardi, 24 Avril 1832, j'exposerai en vente à la Bourse, à midi, pour la succession de feue MARIE DESFORGES veuve de feu Guillaume Bénite, les esclaves et propriétés ci-après; savoir: TOM, nègre Africain âgé d'environ 60 ans, adonné à la boisson; JACQUES, âgé d'environ 45 ans, bon charretier depuis longtemps dans le pays; GABRIEL, nègre créole âgé d'environ 45 ans, charretier et confiseur; PROSPER, nègre créole âgé d'environ 24 ans, bon charretier, cuisinier et domestique de maison; ASPASIE, négresse Africaine, depuis son enfance dans le pays, bonne cuisinière et blanchisseuse, bonne domestique de maison, âgée d'environ 38 ans; LUCY, négresse Américaine âgée de 27 ans, blanchisseuse, bonne domestique de maison, un peu cuisinière, avec ses deux enfans nommés MOSES, âgé d'environ 6 ans et GEORGE, âgé d'environ 2 ans; LOUISE, négresse âgée d'environ 26 ans, cuisinière et blanchisseuse, bonne domestique de maison.

PROPRIÉTÉS FONCIÈRES,

Un LOT de terre situé en cette ville, à l'encoignure des rues St. Louis et Bourgogne, ayant 36 pieds 7 pouces de face à la rue Bourgogne, sur 97 pieds de profondeur et face à la rue St. Louis (le tout mesure française) avec tous les édifices qui sont dessus, le dit lot de terre est borné du côté de la rue Bourgogne par la propriété du Dr. Hermann, et du côté de la rue St. Louis par celle de A. Mazureau.

CONDITIONS: les esclaves à comptant et le reste à 6 et 12 mois de crédit, et le lot de terre à 1, 2 et 3 ans de crédit, en billet endossés à la satisfaction de l'administrateur avec hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement. Par ordre de la cour.
MARTIN BLACHE, Régister.

N. B. Les actes de vente seront passés par devant Octave de Armas, Not. Pub., aux frais des acquéreurs.
21 mars.

COUR DES PREUVES.—*Vente par le Register des Testamens.*—Vendredi 4 Mai 1832, j'exposerai en vente, à la Bourse, à midi, pour le compte de la succession de feu Valery Nicholas, une négresse nommée ADELAIDE, âgée d'environ 45 ans, cuisinière et bon sujet, maladive.

Conditions, 6 et 12 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction avec hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement. Par ordre de la Cour.
2 avril MARTIN BLACHE, régister.

310 SACS Café de Rio, et 247 de la Havane, première qualité, à vendre par
28 mars HARRISON, BROWN & CO.

EN débarquement du navire John Sergeant, Charrettes, Drays et Brouettes, à vendre par
27 mars SAM. C. BELL, rue du Canal, No. 81

VENTES A L'ENCAN.

PAR ISAAC L. M'COY.

SAMEDI, 21 du courant, il sera vendu à midi, à la Bourse, un TERRAIN de valeur, situé à l'encoignure des rues de la Douane et Robertson, ayant 60 pieds de face à la première rue, sur 132 pieds 2 pouces à la seconde, et désigné par le No. 6, de l'Ilet No. 36. Conditions: moitié comptant, et le reste à un an, en billets endossés à satisfaction, et hypothèque jusqu'à parfait paiement. 13 avril

PAR ISAAC L. M'COY.

LUNDI, 30 du courant, il sera vendu à midi, à la Bourse, 55 TERRAINS situés au nouveau faubourg Marigny, et fesant face, aux rues St. Bernard, White, Prosper et Solidelle, et aux deux branches du canal St. Bernard conduisant au bayou St. Jean. Ils ont 40 à 60 pieds de face sur environ 125 à 292 pieds 8 pouces de profondeur; on en verra plus amplement la description dans le plan exposé à la Bourse.

Les terres sont superbes et sont exemptes de l'herbe à cocos, ce qui les rend propres au jardinage.

Conditions: Un dixième comptant, et le reste à 1, 2, 3 et 4 ans, avec hypothèque et endossements sur les deux billets seulement. Les actes de vente seront passés en l'étude de H. Pédesclaux, notaire, aux frais des acquéreurs. 14 avril

PAR ISAAC L. M'COY.

LUNDI, 14 mai prochain, à midi, il sera vendu à la Bourse, par ordre du syndic des biens de B. F. West, les ESCLAVES suivans, savoir: Cyrus, âgé d'environ 30 ans, bon cocher, depuis 18 mois en cette ville; Stephen, âgé d'environ 26 ans, bon domestique de maison; il a une hernie; cet esclave est acclimaté; Charlotte, sa femme, âgée d'environ 24 ans, bonne cuisinière, blanchisseuse, repasseuse et domestique de maison; elle est garantie contre les maladies et vices prévus par la loi. Conditions: comptant. Les actes de vente seront passés en l'étude de Wm. Boswell, aux frais des acquéreurs. 13 avril

PAR ISAAC L. M'COY.

MARDI, 17 du courant, il sera vendu à midi, à la Bourse, cinq TERRAINS contigus, formant l'encoignure des rues Ste-Marie et Soubré, faubourg des Religieuses, mesurant chacun 24 pieds de face à la rue Ste.-Marie, sur 120 de profondeur. Ces cinq terrains seront d'abord offerts en bloc, et si on n'en dispose pas ainsi, ils seront vendus séparément.

Conditions: Les terrains en bloc, un quart comptant, et l'acquéreur prenant l'engagement de payer un billet de $442. 50 c. dû le 7 avril 1833, et le reste à 1 et 2 ans. Si ces terrains sont vendus séparément, un quart comptant, et le reste à 1 et 2 ans, en billets endossés à satisfaction, avec hypothèque jusqu'à parfait paiement. 10 avril

PAR ISAAC L. M'COY.

MARDI, 17 du courant, il sera vendu à midi, à la Bourse, une Maison et un Terrain de prix, situés encoignure Tchoupitoulas et Hunter. Le terrain a 37 pieds sur la première rue et 120 sur la seconde. La maison est à deux étages et est occupée par un café et sert aussi d'entrepôt; elle fait face à celle de M. Harvey Norton.

Conditions: L'acquéreur devra s'engager à payer un billet dû dans neuf ans, de la somme de $5000 et portant intérêt de 8 pr. ct. par an, payables tous les 6 mois; avec privilège d'escompter. Le surplus du prix de l'acquisition payable à 6 et 12 mois, en billets endossés à satisfaction et hypothèque jusqu'à parfait paiement.

Il sera vendu en même temps, l'esclave MILLY, âgée de 33 ans, cuisinière, blanchisseuse et repasseuse, pleinement garantie, à 6 mois de terme. 10 avril

PAR ISAAC L. M'COY.

LE mardi 17 avril, il sera vendu à midi, à la Bourse, positivement et sans reserve, pour clôre un compte,

25 ESCLAVES DE PRIX, acclimatés, dont une grande partie ont été élevés dans l'Etat du Mississipi, mais ils sont tous dans ce pays depuis 4 ans. Ils sont conséquemment acclimatés. Ces esclaves sont bons sujets, et pleinement garantis; savoir:

Parnell, 48 ans, bon économe et laboureur; Hannah sa femme, 45, cuisinière; Leah, leur enfant, 17, bonne servante, avec son enfant de 2 ans; Tom, 14; James, 12; Cooper, 40, laboureur; Rachel, sa femme, 26; Abraham, 26; Peggy, sa femme, 17, et son enfant; Dimond, 25, do.; Sarah, sa femme, 19; Ben, 24 do., Gates, laboureur, &c. Delpth, sa femme, 20, et deux enfants; Arter 20; Bill, 29; Chrissy, 18; Mary, 16; et Elvira, 14, tous laboureurs; Betty, 12, servante; Simon, 45; David, 45, laboureurs: Fanny, 36, sa femme; Edwin, 15. Ils sont accoutumés aux travaux d'une habitation.

Conditions; Payable en mars prochain, en billets endossés à satisfaction, avec hypothèque jusqu'à parfait paiement. Les actes de vente seront passés pardevant G. R. Stringer, aux frais des acquéreurs. 7 avril

PAR F. DUTILLET.

IL sera vendu mardi, 24 avril, à la Bourse, à midi, **21 ESCLAVES** provenant de la briqueterie de Mme. Veuve Guéno, savoir:

Aimée, négresse de 25 ans, et sa fille de 9 ans; Amant, de 40 ans, et sa fille de 9 ans; Louis, nègre de 50 ans; et sa femme de 45: Marianne, 35; Genie, 40; Marie-Jean-Pierre, 35; Génie, 25; Poumon, 19; Auguste, nègre, 38; Franc, 25, bon mouleur; Augustin, 24, charretier; Jim, 45, manœuvre; William, 38, briquetier, charretier et laboureur; Baptiste, 35, boulanger; Cacanbaud, 38, mouleur; Ponce, 30, charretier; Télémaque, 39, un peu mouleur; Charles, 38, presqu'aveugle.

Conditions: Un et deux ans de terme, en billets endossés à satisfaction, avec hypothèque jusqu'à parfait paiement.

Les actes de vente seront passés chez M. Octave de Armas, notaire public. 28 mars

PAR F. DUTILLET.

IL sera vendu mercredi, 18 avril courant, à midi, à la Bourse, 3 TERRAINS, situés à l'encoignure des rues Mandeville et d'Amour, ayant dessus, une maison de sept appartemens et un cabinet; dans la cour, il y a une cuisine, une écurie et des chambres à domestiques, &c. le tout conformémen au plan qui sera déposé à la Bourse.

Conditions: 1, 2 et 3 ans, en billets endossés et hypothèque jusqu'à parfait paiement. 4 avril—6

$20 DE RÉCOMPENSE.

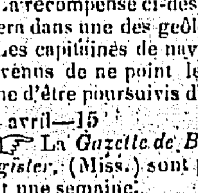

Parti marron de chez le soussigné, vers la fin de Février dernier, le nègre nommé GEORGE, de la taille de 5 pieds 2 ou 3 pouces, parlant le français et l'anglais. Il a le regard sournois, une grosseur à la mâchoire, robuste, et très intelligent. Il était vêtu lors de son départ d'une veste de casimir blanc gris, d'un pantalon de drap bleu et d'une casquette de cuir ciré. Il vendait, depuis huit mois, de la faïence par les rues.

La récompense ci-dessus sera donnée à quiconque le logera dans une des geôles de cet état.

Les capitaines de navires et bateaux à vapeur sont prévenus de ne point le recevoir à leur bord, sous peine d'être poursuivis d'après la rigueur des lois.
4 avril—15 N. C. TRÉMOULET.

☞ La *Gazette de Bâton Rouge* et le *Vicksburg Register*, (Miss.) sont priés de publier cet avis pendant une semaine.

AVIS

Aux amateurs de Harpe.

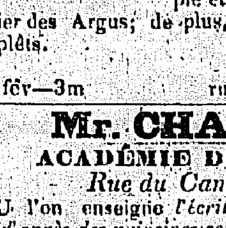

A VENDRE par le soussigné, deux superbes Harpes à double mouvement, en acajou moucheté et à soupape, de la fabrique d'Erard frères, à Paris. Ainsi que plusieurs méthodes pour la harpe, à simple et double mouvement, par Xavier des Argus; de plus, plusieurs jeux de cordes complêts. LEPAGE.
Professeur de musique,
4 fév—3m rue Ste. Anne, N°. 121.

Mr. CHAPMAN.

ACADÉMIE D'ÉCRITURE,

Rue du Canal, No. 45,

OU l'on enseigne *l'écriture dans tous les genres, d'après des principes certains.*—Sa méthode pour l'enseignement de cet art utile, est entièrement différente de toutes celles qui ont été introduites jusqu'ici dans cette ville. *Elle donne en peu de temps, une écriture pratique utile et permanente, qui convient parfaitement aux dames et aux messieurs* de tout âge—"et c'est la seule méthode (dit l'Institut d'Albany) qu'on puisse acquérir en un nombre limité de leçons.—Heures de leçons, pour les dames, de 9 heures du matin à 1 heure de l'après-midi; pour les messieurs, de 7 à 8 heures du matin, et de 3 à 9 de l'après-midi. On enseignera avec succès la taille des plumes à tous les élèves.

Pour plus amples informations, s'adresser à cet établissement.

Pour les renseignemens s'adresser à MM. J. Hagan, Nathaniel Dick, rév. C. M. Hull, J. Jaudon, A. Hennen, rév. F. Clapp, J. A. B. Morton, général Wm. L. Robeson, et Isaac T. Preston.

N. B. On exécutera, dans le meilleur goût, des cartes de visite et de profession pour les dames et les messieurs, registres de famille, certificats de mariage, diplômes, titres d'Albums, et toute sorte d'écritures, soit simples, soit enjolivées. 27 fév

VENTES PAR LE MARSHAL.

C. H. Cook *vs.* Scates & Kanud.

EN vertu de deux writs de fieri facias, à moi adressés par l'hon. C. Gayarré, juge président de la Cour de Cité, j'exposerai en vente, samedi 28 du courant, à 5 heures sur les lieux, encoignure des rues Nouvelle-Levée et Poydras, des chaises, tables, glaces, caraffes, bois-de-lits, un billard, etc. saisies dans l'affaire ci-dessus.
14 avril. L. DAUNOY, Marshal.

D. F. U. Forguson *vs.* A. Wederby,

EN vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'hon. B. Beauregard, juge associé de la Cour de Cité, j'exposerai en vente lundi 25 avril à 4 heures, au Principal, une demi pipe de vin, une demi-pipe de rum, 14 paquets de cigares, 48 boites de cirage, une cannevette, etc. saisies dans l'affaire ci-dessus.
14 avril L. DAUNOY, Marshal.

Le Maire, Aldermen &c. vs. James Lambert; D. Mullony vs. les mêmes; Mme. Porter vs. les mêmes.

EN vertu de trois *writs* de *fieri facias* à moi adressés par l'hon. G. Préval, juge conseiller de la Cour de Cité, j'exposerai en vente mardi, 15 mai prochain, à 4 heures, sur les lieux, rue du Canal, tous les édifices en bois qui se trouvent sur la propriété de Mme Porter, consistant en un grand hangard et une maison, occupés par et appartenant au dit J. Lambert, saisis dans les affaires ci-dessus.
14 avril L. DAUNOY, marshal.

J. Fitts vs. C. Smith.

EN vertu d'un *writ* de *fieri facias* à moi adressé par l'hon. G. Préval, juge conseiller de la Cour de Cité, j'exposerai en vente, vendredi 27 avril, à 5 heures de l'après-midi, un bureau, une douz. chaises, des tables, &c. La vente se fera au-dessus du magasin de M. Cook, encoignure Poydras et Levée.
13 avril L. DAUNOY, marshal.

Le Maire, Aldermen &c. vs. O. Meade.

EN vertu d'un *writ* de *fieri facias* à moi adressé par l'hon. G. Préval, juge conseiller de la Cour de Cité, j'exposerai en vente, jeudi, 26 avril, à 4 heures, au Principal, divers meubles saisis dans l'affaire ci-dessus. L. DAUNOY,
13 avril marshal.

J. Bermudez vs. Mlle. Heurtette.

EN vertu d'un *writ* de *de fieri facias* à moi adressé par l'hon. G. Préval, juge conseiller de la Cour de Cité, j'exposerai en vente, jeudi, 26 avril, à 4 heures de l'après-midi, au Principal, divers Meubles de maison, saisis dans l'affaire ci-dessus.
13 avril L. DAUNOY, marshal.

Louis Séré vs. Mlle. Hortense.

EN vertu d'un *writ* de *fieri facias* à moi adressé par l'hon. G. Préval, juge conseiller de la Cour de Cité, j'exposerai en vente, jeudi 26 avril, à 4 heures, au Principal, divers Meubles saisis dans l'affaire ci-dessus. L. DAUNOY,
13 avril marshal.

COUR DES PREUVES.—Attendu que Eliza Pile a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres du curatelle à la succession de feu John Pile, son époux, décédé *ab intestat*, avis est par le présent donné à tous ceux que cel peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la cour.
13 avril MARTIN BLACHE, régister.

J. Findley vs. M. A. Cambel.

EN vertu d'un *writ* de *fieri facias* à moi adressé par l'hon. juge Préval, j'exposerai en vente, mardi, 24 avril, à 4 heures, rue Gravier, entre celles des Magasins et Tchoupitoulas, un comptoir, des caraffes et des bouteilles vides, saisis dans l'affaire ci-dessus.
12 avril L. DAUNOY, marshal.

Blas Guardi vs. José de Hano.

EN vertu d'un *writ* de *fieri facias* à moi adressé par l'hon. C. Gayarré, juge président de la Cour de Cité, j'exposerai en vente, mercredi, 25 avril, à 5 heures, au Principal, six chaises, deux tables, des fers à repasser, &c. saisis dans l'affaire ci dessus.
12 avril L. DAUNOY, marshal.

EN vertu d'un *writ* de *fieri facias* à moi adressé par l'hon. Ch. Gayarré, juge président de la Cour de Cité, j'exposerai en vente, mercredi 9 mai prochain, à midi, à la Bourse, un Terrain et les édifices qui s'y trouvent, situés au Pont du Bayou, saisis à la poursuite de Bridge & Vose.
9 avril L. DAUNOY, marshal.

EN vertu d'un *writ* de *fieri facias* à moi adressé par l'hon. Ch. Gayarré, juge président de la Cour de Cité, j'exposerai en vente samedi, 21 avril, à 4 heures, sur la Nouvelle-Levée, entre les rues Poydras et Girod, un Billard, des Chaises, Tables, Jarres et les articles d'une Buvette, saisis à la poursuite de L. M. Mallein.
9 avril L. DAUNOY, marshal.

N. Duret *vs.* F. D. Victorin.

EN vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'honorable C. Gayarré, juge président de la Cour de Cité, j'exposerai en vente jeudi 19 d'avril, à 4 heures sur les lieux, rue d'Orléans, entre Bourbon et Royale, le fond d'un café, un billard et ses lampes, 2 glasses, plusieurs tableaux, 18 chaises et 5 tables, saisie dans l'affaire ci-dessus.
7 avril L. DAUNOY, Marshal.

EN vertu de deux *writs* de *fieri facias* à moi adressés par l'hon. Ch. Gayarré, juge président de la Cour de Cité, j'exposerai en vente, samedi 21 avril, à midi, à la Bourse, un NEGRE nommé Henry, saisi dans les affaires de John Wright & Co. et Wm. Deacon.

Cette criée étant la seconde et dernière, cet esclave sera vendu au plus offrant enchérisseur, à douze mois de crédit, du jour de la vente, avec intérêt de cinq pour cent, avec sécurité sur l'esclave, conformément à la loi passée à cet effet.
6 avril L. DAUNOY, marshal.

Archer O'Neal vs. Norrey, alias Caddy.

EN vertu d'un *writ* de *fieri facias* à moi adressé par l'hon. G. Préval, juge conseiller de la Cour de Cité, j'exposerai en vente, lundi, 16 avril, à 4 heures, au Principal, deux Tables, une Glasse, un Sopha, une Psychée, une Armoire, &c. saisis dans l'affaire ci dessus. L. DAUNOY,
4 avril marshal.

CALLIGRAPHIE.

SYSTEME CASTÉRIEN.

MR. DOLBEAR engage les Messieurs et les Dames de la Nouvelle-Orléans, à venir visiter son établissement, encoignure des rues de Chartres et Conti, No. 92, afin de voir les progrès rapides qu'ont faits les personnes depuis l'âge de 8 jusqu'à 45 ans qui ont pris des leçons de lui.

N. B. La méthode qu'on emploie pour montrer aux mes, leur donne une *écriture nette, expédiée et fashnable.* Elles peuvent aller prendre leurs leçons à son établissement, ou les recevoir chez elles.

Les classes sont distribuées pour le jour et le soir, de manière à faciliter toutes les personnes qui désirent profiter de l'occasion.

☞ Cette semaine, il commencera de nouvelles classes.

M. D. réfère le public aux personnes dont les noms suivent qui ont visité son établissement. Son Exc. le gouverneur *Roman*; *D. Prieur*, maire de la ville; Rév. évêque *L. D. Nerke*, Rév. *T. Clap*, Rév. *J. Moni*, *L. C. Duncan*, *J. A. Maybin*, *A. Grailhe*, *J. W. Egnew*. Rév. Mr. *Nash*. 9 avril—15.3ps.

A VENDRE.—Un assortiment de FAIENCE, propre aux marchés du Mexique, reçu par le Birkby, de Liverpool, à vendre par V. AICARD,
30 mars No. 37, ancienne Levée.

312 CAISSES chandelles de suif, de première qualité, de la manufacture de James Blake & Co., en débarquement du navire John Sergeant, à vendre par W. G. HEWES,
26 mars No. 9, rue du Camp.

SUCRE—143 boucauts qualité supérieure, sur une habitation, à un mille audessous du Détour, côté droit du fleuve, à vendre par
12 mars DUCROS & MORPHY.

659 BARILLETS clous coupés et pointes, reçus par le navire John Sergeant, à vendre par Wm. G. HEWES,
26 mars No. 9, rue du Camp.

MACHINE A VAPEUR.—La machine du bateau à vapeur Oregon, est offerte en vente à bas prix. S'adresser à bord du Senator. 24 mars

AMANDES.—30 balles amandes récemment reçues, à vendre par
TOURNE & BECKWITH,
28 mars Nouvelle Levée, No. 15.

PORK, de différentes qualités, à vendre par
24 mars STETSON & AVERY.

VITRES.—200 demi caisses de VITRES assorties, de 8 sur 10, et 10 sur 12, de Philadelphie, à vendre par YORKE, MACALESTER & CO.
17 mars

FARINE.—100 barils FARINE en débarquement, à vendre par
21 mars FOSTER & HUTTON.